



Communiqué de presse – Septembre 2023

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA TOURNÉE DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 5 MILLIONS D'EUROS.

Fondée en 2021, La Tournée, une société ayant pour objectif de diminuer l'impact des emballages et de promouvoir une consommation responsable, réalise une seconde levée de fonds de 5 millions d'euros auprès de Swen Capital Partners et de Frst Capital.

Co-fondée en 2021 par Juliette Poiret et Camille Perbost, La Tournée œuvre pour le retour de la consigne en France.

La société propose un nouveau modèle de livraison à domicile de produits du quotidien (boissons, épicerie, produits d'hygiène etc.) qui met fin aux emballages à usage unique en favorisant le réemploi de contenants consignés. Les contenants utilisés sont restitués avant d'être réutilisés par les producteurs.

Cette seconde levée de fonds d'un montant de 5 M€ permettra à La Tournée de continuer à développer son activité, et de la généraliser à de nouvelles zones urbaines majeures en Europe.

Thibault Chareton (associé) et Bruno Bernery (collaborateur) ont conseillé la société La Tournée dans le cadre de cette levée de fonds.

Gide Loyrette Nouel est intervenu en tant que conseil de Swen Capital Partners.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton (tchareton@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.